Les randonnées pédestres du Var

La Chartreuse de la Verne

Circuit de randonnée situé en forêt domaniale composée d'essences typiques des Maures : le châtaignier, le chêne liège, le chêne vert et le pin maritime. Entre la retenue de la Verne et l'édifice de la Chartreuse de la Verne.



Vue de côté sur la Chartreuse à travers l'écrin de végétation (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CC MEDITERRRANEE PORTE DES MAURES

Commune(s) : Collobrières

Départ : Aire de stationnement de la Chartreuse de la Verne

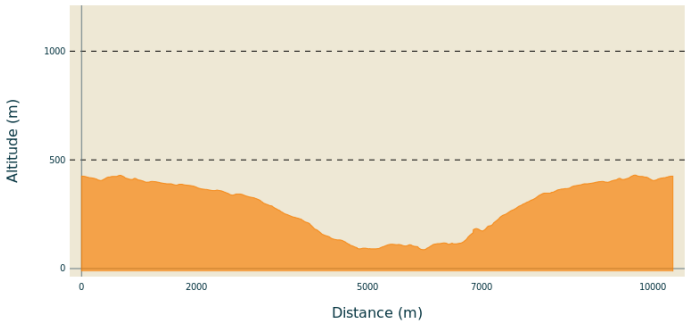
Arrivée : Aire de stationnement de la Chartreuse de la Verne

Parking conseillé : 6°23'50''E – 43°14'16''N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 10.3 km - Durée : 4 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 468 m



Altitude min 87 m Altitude max 430 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

A la sortie de l'aire de stationnement, au niveau de laquelle se situe un panneau d'information sur la réserve biologique intégrale des Maures, partez sur votre gauche en direction de la Chartreuse de la Verne en suivant la piste. Vous pouvez observer une vue panoramique sur la Chartreuse que vous rejoindrez par une piste après environ 700 m.

Après avoir observé l'imposant édifice et sa majestueuse porte, dont les piliers sont composés de Serpentine des Maures à la couleur verte caractéristique, continuez votre circuit en laissant ce dernier sur votre gauche jusqu'à une patte d'oie (intersection avec la piste des crêtes).

Poursuivez votre circuit en descendant sur votre gauche par la piste de Capelude au bord de laquelle vous pouvez observer de magnifiques châtaigniers aux formes étranges.
Après quelques dizaines de mètres, vous passez à côté de la fontaine Font-Sainte.

Continuez en direction de la retenue de la Verne par la piste de Capelude. Vous traversez le ruisseau du Règue du Pas du Loup ; vous recroiserez ce dernier en contrebas du circuit, là où ce dernier alimente, lors des crues, la retenue de la Verne. Poursuivez jusqu'au poteau flèche Capelude 2.

A ce niveau, quittez la piste de Capelude par la droite pour un chemin en sous-bois qui vous conduit jusqu'à la retenue de la Verne en passant par le vallon de l'Argentière. Ce chemin est bordé d'une végétation caractéristique du massif des Maures (arbousiers, bruyères, chênes lièges).
Au bout d'environ 1 km, vous observez sur votre gauche de superbes restanques, vestiges d'une activité humaine passée, avant d'arriver sur la piste de la Verne qui longe la retenue du même nom.

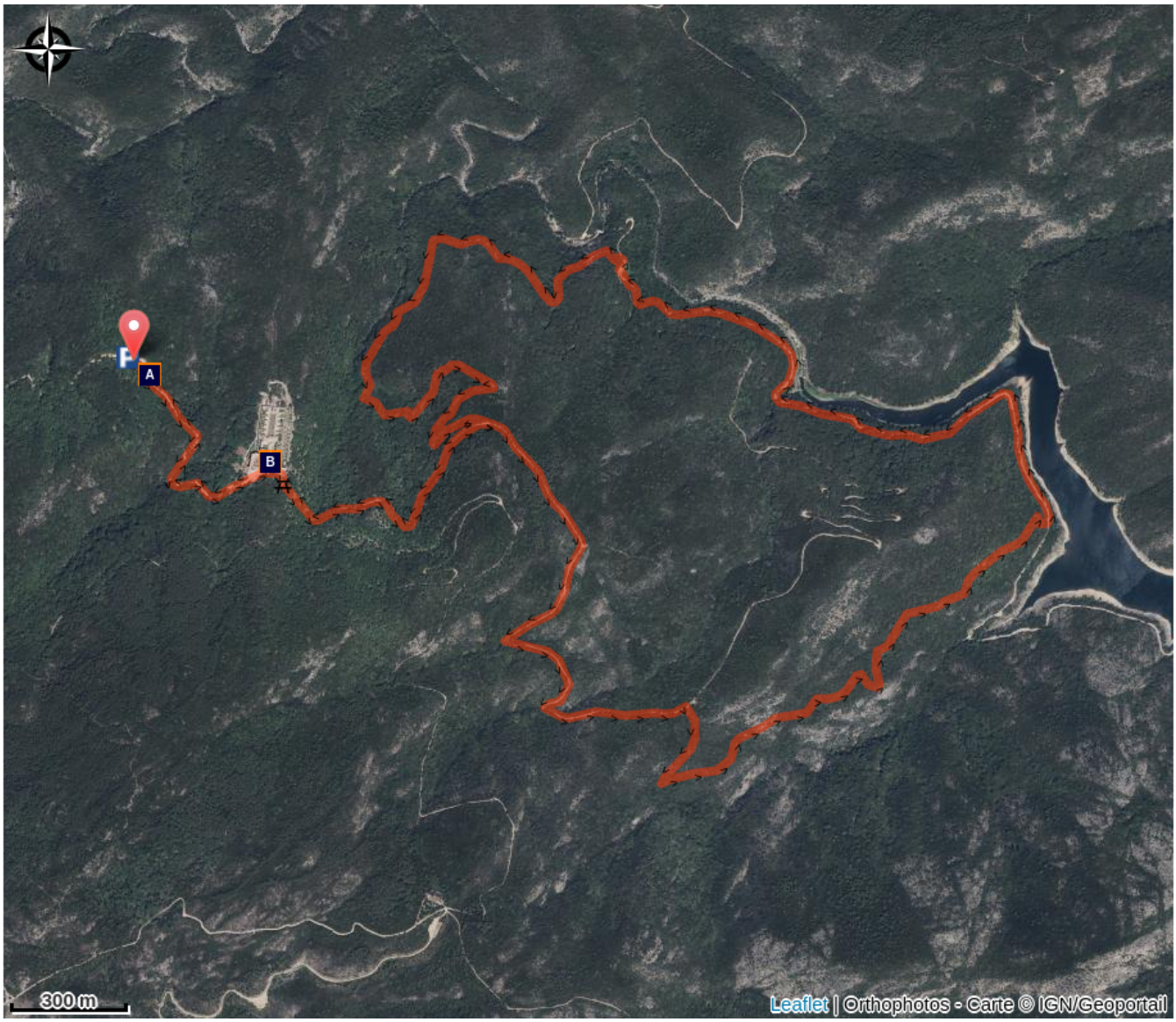
Continuez votre circuit sur votre gauche en longeant la réserve de la Verne (passage du vallon de la Règue du Pas du Loup).
Vous passez un portail et arrivez à une intersection avec la piste de Capelude sur votre gauche.
Quelques mètres après cette intersection, prenez sur votre gauche un chemin assez caillouteux et pentu qui vous permet de rejoindre la piste de Capelude par un agréable sous-bois ombragé (environ 2 km).
Sur la fin de ce dernier, vous passez sous un boisement d'eucalyptus à l'odeur si caractéristique.
Vous arrivez alors sur la piste de Capelude et n'avez plus qu'à suivre cette dernière sur votre droite en direction de la Chartreuse pour rejoindre votre zone de départ.

.

ACCÈS ROUTIER

Depuis la commune de Collobrières, prendre la D 14 puis la D 214 en direction de Grimaud. Parcourez 6 Km et tournez à droite en direction de la Verne.

CARTE



À DÉCOUVRIR

Faune remarquable (A)

Chartreuse de la Verne (B)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

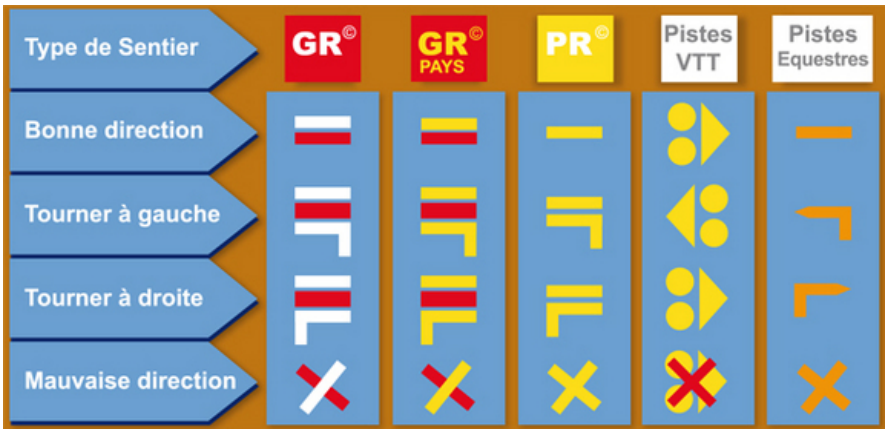
Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE





Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.